



Entreprises créées en 2010

Deux sur trois existent toujours au bout de trois ans

En 2010, 28 400 créateurs d'entreprises (hors auto-entrepreneurs) débutaient leur activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont un tiers d'artisans inscrits à la Chambre de métiers et de l'artisanat. Au bout de trois ans, 68 % des entreprises créées au premier semestre 2010 sont toujours en activité (67 % parmi les artisans). Le taux de pérennité des entreprises créées en Paca est inférieur de 3 points à la moyenne nationale, pour les artisans comme pour les autres créateurs. À l'image des autres régions du sud (excepté la Corse), il figure parmi les plus faibles de France métropolitaine.

Le taux de pérennité varie fortement selon le secteur d'activité : de 62 % dans la construction à 86 % dans la santé. Le profil du créateur et les conditions de la création déterminent aussi les chances de pérennité à trois ans. Un diplôme supérieur, des moyens financiers élevés et la présence d'un salarié sont des facteurs favorables.

Les nouvelles entreprises ont eu un effet bénéfique sur l'emploi : en Provence-Alpes-Côte d'Azur, une entreprise pérenne a généré en moyenne 2,7 emplois, en comptant celui du créateur. En outre, les embauches réalisées par les entreprises en croissance ont quasiment compensé les pertes liées aux cessations d'activité.

Frédéric Caste, Jérôme Domens, Insee
Virginie d'Angelo, Direccte

Qu'est-il advenu des créateurs d'entreprises de 2010 trois ans après ? Ont-ils pérennisé leur activité et créé des emplois ? Quels ont été les facteurs de leur réussite ? Déjà interrogés en septembre 2010 par l'Insee, en partenariat avec la Direccte et la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat, les créateurs d'entreprises (hors auto-entrepreneurs) ont fait l'objet d'une nouvelle enquête en décembre 2013, dans le cadre du dispositif national Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises).

68 % des entreprises existent toujours

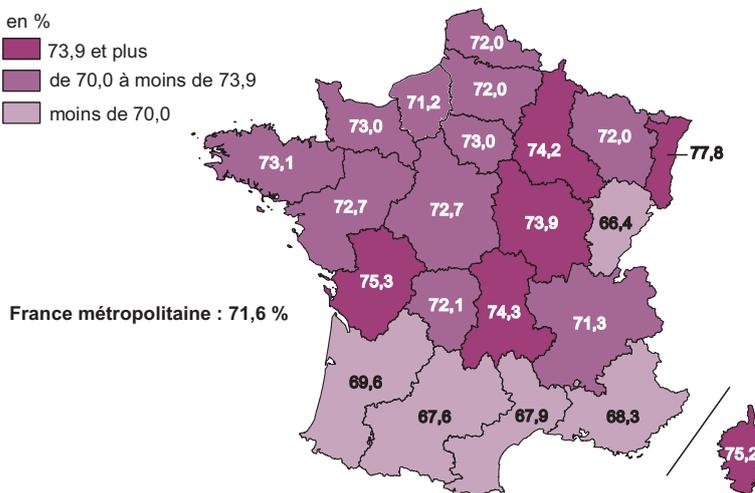
En 2010, 28 400 créateurs d'entreprises (hors auto-entrepreneurs) débutaient leur activité en Provence-Alpes-Côte

1 Un taux de pérennité à trois ans plus faible dans les régions du sud

Taux de pérennité à trois ans des entreprises créées en 2010 selon les régions

en %

- 73,9 et plus
- de 70,0 à moins de 73,9
- moins de 70,0



Source : Insee, Sine 2010



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

DIRECCTE
Direction Régionale des Entreprises
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Dynamisme entrepreneurial en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement dynamique en termes de créations d'entreprises : avec 58,4 entreprises créées (hors auto-entrepreneurs) pour 10 000 habitants en 2010, la région figure au premier rang des régions métropolitaines. Le taux de créations d'entreprises (part des créations dans le stock d'entreprises) y est aussi particulièrement élevé. À l'image d'autres régions méridionales (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées), Paca associe ainsi une part importante de créations avec une pérennité plus faible. Au bout de trois ans, un rééquilibrage semble s'opérer : la part d'entreprises créées en 2010 et toujours actives en 2013 dans l'ensemble des entreprises est la même en Paca qu'au niveau national.

L'introduction du régime de l'auto-entrepreneur en 2009 a modifié le paysage de la création d'entreprises, dans la région comme au niveau national. Le nombre de créations classiques s'est replié entre 2009 et 2012. Il est reparti légèrement à la hausse en 2013, alors même que les créations d'auto-entreprises devenaient moins nombreuses.

d'Azur. Parmi eux figuraient un tiers d'artisans, inscrits à la Chambre de métiers et de l'artisanat (*définitions*). À l'issue des trois premières années, 68 % des entreprises créées au premier semestre 2010 sont toujours en activité. Pour les artisans, la proportion est à peine plus faible que pour les autres créateurs (67 % contre 69 %). A contrario, un peu moins d'un tiers des entreprises n'a pas atteint son troisième anniversaire. Pour la plupart, la cessation d'activité résulte de difficultés économiques. D'autres situations moins défavorables peuvent toutefois exister : prise d'un emploi salarié par le créateur, départ en retraite, arrêt pour un motif non économique.

Le taux de pérennité des entreprises créées en Paca est inférieur à la moyenne nationale : 68 % contre 71 %. Cet écart de 3 points s'observe pour les artisans comme pour les autres créateurs. Le taux de pérennité régional figure parmi les plus faibles de France métropolitaine, à l'instar des autres régions méridionales excepté la Corse (*figure 1*). Cette spécificité est en partie liée au dynamisme entrepreneurial plus marqué dans les régions du sud (*encadré*).

Le taux de pérennité varie fortement selon les secteurs

En Provence-Alpes-Côte d'Azur comme au niveau national, le taux de pérennité varie fortement d'un secteur d'activité à l'autre. Avant toute autre caractéristique du projet de création, l'activité exercée au démarrage de l'entreprise détermine la pérennité à trois ans.

Le secteur de la santé humaine et de l'action sociale se détache nettement de la moyenne régionale : le taux de pérennité est de 86 % (*figure 2*). Dans ce secteur, essentiellement constitué de professions médicales et paramédicales, la conjoncture a peu d'impact et les échecs économiques sont rares. Puis viennent les activités scientifiques et techniques (77 %), qui nécessitent souvent un diplôme élevé, ainsi que les transports (74 %) et l'industrie (73 %), où les investissements requis sont importants. À l'opposé, les nouvelles entreprises de construction (62 %) du commerce et de l'information-communication (65 %) sont moins pérennes que la moyenne. Trois secteurs sont dans la moyenne régionale : l'hébergement et restauration (légèrement

surreprésentés en Paca), les activités immobilières et les autres services (composés de services à la personne).

Entre la région et la moyenne nationale, la répartition sectorielle des créations diffère peu. La moindre pérennité observée en Paca ne s'explique donc pas par un effet de structure mais par des caractéristiques propres aux entreprises créées. Les taux sont notamment plus faibles qu'au niveau national dans l'industrie, la construction et l'information-communication.

Enfin, les artisans se distinguent peu des non-artisans exerçant une activité proche. Le taux de pérennité est néanmoins supérieur de 10 points en faveur des artisans dans la construction et les autres services, où ils représentent quatre créateurs sur cinq.

Diplôme et expérience jouent favorablement...

Au-delà de l'activité exercée, le profil du créateur ou les conditions de la création peuvent augmenter les chances d'atteindre le troisième anniversaire (*figure 3*). Le diplôme du créateur, la forme juridique de l'entreprise, les moyens financiers engagés ou la présence de salariés comptent parmi les facteurs importants. Leur impact est confirmé « toutes choses égales par ailleurs ».

Deux caractéristiques du créateur ont un effet particulièrement bénéfique sur la pérennité : la détention d'un diplôme et l'expérience précédemment acquise dans le domaine d'activité de l'entreprise créée. Ainsi, alors que les créateurs qui n'ont aucun diplôme sont les moins pérennes (64 %), les créateurs diplômés réussissent mieux (de 66 % avec un BEP ou un CAP à 82 % avec un diplôme du 1^{er} cycle universitaire). De même, si le créateur a exercé un métier proche de l'activité de l'entreprise créée, la pérennité est nettement supérieure (70 % contre 65 %). C'est également le cas au niveau national et pour les artisans régionaux.

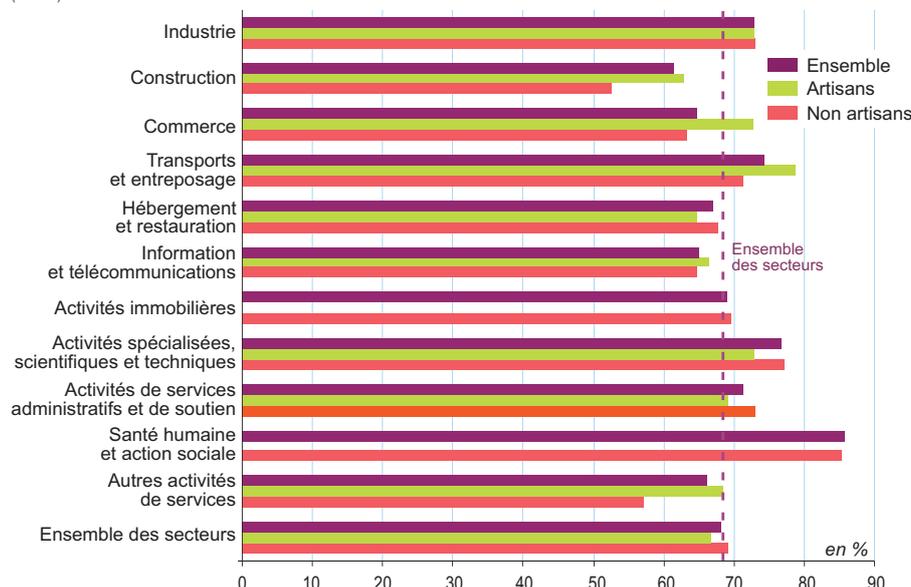
En revanche, le sexe et l'âge du créateur ont peu d'influence sur la pérennité à trois ans en Paca. Au niveau national, les femmes et les créateurs âgés de moins de 30 ans sont désavantagés, ce n'est pas le cas dans la région.

... moyens investis et nombre de salariés au démarrage également

À secteur d'activité et profil du créateur semblables, l'envergure du projet et son degré de préparation influencent aussi la pérennité. Celle-ci s'accroît en effet avec les moyens financiers engagés au démarrage. Ainsi, les créateurs disposant de plus de 16 000 euros pour démarrer leur activité sont 73 % à atteindre leur troisième anniversaire, contre 66 % pour ceux dont les

2 Le taux de pérennité varie fortement selon les secteurs

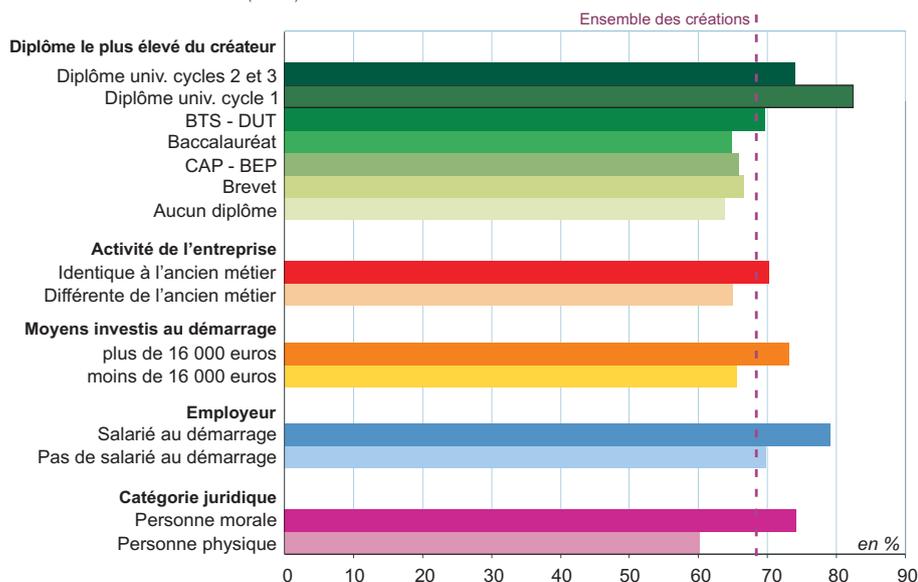
Taux de pérennité à trois ans des entreprises créées en Paca au 1^{er} semestre 2010 selon les secteurs d'activité (en %)



Note : le taux de pérennité des artisans n'est pas calculé dans les secteurs où ceux-ci sont très peu représentés.
Source : Insee, Sirene, Sine 2010

3 Un diplôme et un salarié au démarrage favorisent la pérennité

Taux de pérennité à trois ans des entreprises créées en Paca au 1^{er} semestre 2010 selon le profil du créateur et les conditions de création (en %)



Note : pour le taux de pérennité des employeurs et des non-employeurs, on ne prend pas en compte les créateurs ayant cessé leur activité avant septembre 2010.

Source : Insee, Sirene, Sine 2010

moyens financiers sont inférieurs. Pour les artisans, la différence est encore plus nette (75 % contre 63 %). Par ailleurs, la présence d'au moins un salarié dans l'entreprise dès les premiers mois d'activité – autre indicateur de la dimension du projet – est également un gage de pérennité. Or, en Paca, les créateurs faiblement dotés en moyens financiers et sans aucun salarié au démarrage sont un peu plus nombreux qu'ailleurs. Cela pénalise légèrement la région par rapport à la moyenne nationale, sans toutefois expliquer l'intégralité de l'écart.

La forme juridique choisie au démarrage se révèle également importante : 74 % des sociétés sont pérennes à trois ans, contre 60 % des entreprises individuelles (respectivement 76 % et 57 % parmi les artisans). Créer une société est plus complexe mais aussi plus protecteur pour le créateur ; ce choix va de pair avec un investissement initial plus fort et peut aussi témoigner d'un projet mieux préparé.

Enfin, l'accompagnement du créateur et les conseils jouent aussi un rôle. Ceux de l'entourage surtout, si un chef d'entreprise expérimenté en fait partie. En Paca, l'importance des conseils émanant de structures dédiées à l'accompagnement des créateurs est moins forte qu'ailleurs, sauf pour les artisans, dont le risque d'échec est grand si le projet a été monté seul.

Les chômeurs et les personnes éloignées de l'emploi peuvent bénéficier d'aides spécifiques au moment de la création. En Paca, 80 % des chômeurs créateurs ont bénéficié de l'Accre (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises) et 20 % sont entrés dans le dispositif d'accompagnement

renforcé Nacre (Nouvel accompagnement des créateurs). Leur taux de pérennité est semblable à celui des autres chômeurs créateurs (65 %).

La pérennité progresse légèrement par rapport à la génération 2006

Par rapport aux créateurs de 2006, précédente génération étudiée dans le cadre du dispositif Sine, le taux de pérennité à trois ans a légèrement progressé en Provence-Alpes-Côte d'Azur, passant de 66 % à 68 %. Cette légère amélioration résulte en partie du contexte conjoncturel moins défavorable : les créateurs de 2006 avaient été directement confrontés à la crise de 2008-2009, à l'origine d'une forte hausse

des faillites. La progression est aussi liée à la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur en 2009. Ce régime simplificateur a en effet attiré de nombreux créateurs dotés de faibles moyens financiers. Ainsi, la part des créateurs (hors auto-entrepreneurs) disposant de moins de 16 000 euros a diminué, passant de 76 % en 2006 à 63 % en 2010. Le report vers le régime de l'auto-entrepreneur de projets de faible envergure, plus fragiles, a ainsi favorisé la pérennité des créateurs dits classiques (hors auto-entrepreneurs).

93 % du volume d'emploi subsiste en 2013

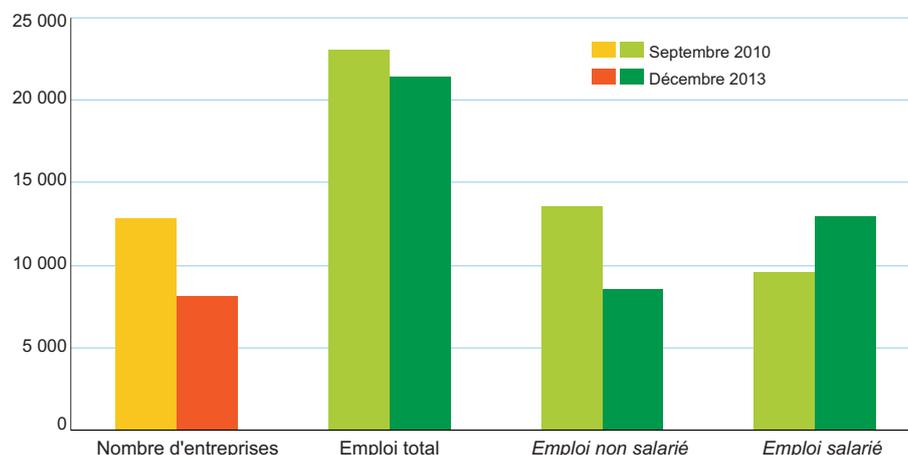
En décembre 2013, 21 500 personnes (hors apprentis et stagiaires) travaillent dans les entreprises créées au premier semestre 2010 en Paca (figure 4). Cela représente une baisse de 7 % par rapport à l'effectif initial. Les créations d'emploi dans les entreprises pérennes n'ont pas totalement compensé les pertes résultant des cessations d'activité : 5 600 créations nettes d'emploi contre 7 200 destructions. Au niveau national, l'emploi est quasi stable (-1 %).

En trois ans, la structure de l'emploi s'est inversée : 40 % des emplois étaient salariés en 2010, contre 60 % en décembre 2013. Les disparitions d'entreprises occasionnent en effet de nombreuses destructions d'emplois non salariés (c'est-à-dire les emplois des créateurs eux-mêmes), alors que les entreprises pérennes se développent en embauchant.

Pour les artisans, le bilan est plus négatif : l'emploi a diminué de 13 % entre septembre 2010 et décembre 2013 dans les entreprises artisanales (soit -1 100 emplois) et de seulement 3 % dans les entreprises non artisanales (soit -500 emplois). Les entreprises

4 Malgré les cessations d'entreprises, 21 500 emplois subsistent en décembre 2013

Nombre d'entreprises et emploi en septembre 2010 et décembre 2013 des entreprises créées en Paca au 1^{er} semestre 2010



Champ : entreprises pérennes ayant répondu aux deux enquêtes.

Source : Insee, Sine 2010

artisanales supportent ainsi 70 % de la baisse de l'emploi, alors qu'elles ne représentaient que 35 % du volume initial. Cela résulte à la fois d'un taux de pérennité plus faible et d'une moindre création d'emploi salarié dans les entreprises artisanales pérennes. Au plan national, le constat est analogue : le bilan de l'emploi est négatif pour les artisans, alors qu'il est légèrement positif pour les autres créateurs.

En Paca, les créations d'emploi se concentrent sur un tiers des entreprises pérennes. Cette part est un peu plus importante au sein des entreprises artisanales (35 %), même si les emplois créés sont moins nombreux. En outre, la moitié des entreprises pérennes ont les mêmes effectifs qu'en 2010. Il s'agit essentiellement d'entreprises qui n'employaient pas de salarié au départ (dans neuf cas sur dix) et d'entreprises dont l'objectif du créateur était d'abord de créer son propre emploi (dans sept cas sur dix). Enfin, plus d'une entreprise pérenne sur dix a perdu des emplois au cours des trois années. Les répartitions sont identiques au plan national.

Près de trois emplois par entreprise pérenne, dont une embauche au cours des trois ans

La part des entreprises sans aucun salarié demeure élevée (65 % en décembre 2013, contre 82 % en septembre 2010), mais la taille des entreprises pérennes s'est accrue en trois ans (figure 5). L'effectif moyen est passé de 2,0 à 2,7 (de 2,0 à 2,8 pour les non-artisans, et de 1,8 à 2,4 pour les artisans). Près d'une embauche par entreprise pérenne a donc eu lieu au cours des trois ans. Ce résultat est semblable au niveau national (+ 0,8 emploi).

D'un secteur d'activité à un autre, l'effectif moyen des entreprises n'a pas évolué de la même manière. C'est dans le secteur des transports et de l'entreposage que l'effectif par entreprise s'est le plus accru (2,8 emplois de plus par entreprise pérenne en trois ans). Dans la construction, malgré un recul marqué du volume d'emploi (- 700), lié aux nombreuses cessations, l'effectif des entreprises pérennes a augmenté (+ 1,7 emploi en moyenne pour les

5 Près d'un emploi supplémentaire par entreprise pérenne

Taille moyenne et variation de l'emploi des entreprises pérennes en 2013 et créées en Paca au 1^{er} semestre 2010

	Taille moyenne des entreprises pérennes		Variation de l'emploi, y compris dans les entreprises cessées	
	septembre 2010	décembre 2013	nombre	en %
Ensemble des secteurs	2,0	2,7	- 1 560	- 7
Industrie	2,6	3,1	- 60	- 4
Construction	1,6	2,6	- 660	- 15
Commerce	1,9	2,5	- 600	- 11
Transports et entreposage	2,2	5,0	470	69
Hébergement et restauration	2,8	3,2	- 470	- 19
Information et télécommunications	2,2	2,3	- 130	- 23
Activités immobilières	1,5	2,1	40	4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,8	2,3	- 50	- 2
Activités de services administratifs et de soutien	2,5	3,3	- 70	- 4
Santé humaine et action sociale	1,9	2,4	50	4
Autres activités de services	1,9	2,8	10	1

Source : Insee, Sine 2010

non-artisans, + 0,9 pour les artisans). C'est aussi le cas dans le commerce : + 0,6 emploi en moyenne, malgré une perte de 600 emplois au total.

Par ailleurs, dans les secteurs d'activité qui affichent les taux de pérennité les plus élevés de la région, les entreprises n'accroissent pas pour autant leurs effectifs. Notamment, dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale ainsi que dans celui des activités scientifiques et techniques, l'effectif moyen par entreprise pérenne progresse moins vite que la moyenne (+ 0,5 contre + 0,7 emploi). Ces secteurs, qui comptent une forte proportion de professions libérales, n'ont pas vocation à créer beaucoup d'emplois.

Les déterminants de la création d'emploi sont souvent ceux de la pérennité

Certains facteurs favorables à la pérennité des entreprises sont aussi déterminants pour leur capacité à créer des emplois. C'est surtout le cas de la catégorie juridique et de la présence de salariés au démarrage : une société avec au moins un salarié au démarrage a plus de chances d'être pérenne et de créer de l'emploi qu'un entrepreneur individuel sans salarié au départ.

L'appartenance sectorielle joue également un rôle significatif, mais les secteurs favorables à la pérennité ne sont pas toujours les mêmes que ceux propices à la création d'emploi. Enfin, le diplôme du créateur n'est pas un facteur déterminant pour la création d'emploi, alors qu'il a un effet significatif sur la pérennité. ■

Source et définitions

Le **Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises (Sine)** est un dispositif d'observation et de suivi des nouvelles entreprises. En Paca, 7 000 créateurs d'entreprises (hors auto-entrepreneurs) du 1^{er} semestre 2010 ont été interrogés en septembre 2010 puis en décembre 2013. Ils le seront à nouveau à l'issue de 5 ans d'activité.

Le **taux de pérennité** rapporte le nombre d'entreprises ayant atteint leur troisième anniversaire à l'ensemble des entreprises créées au 1^{er} semestre 2010.

Dans cette publication, sont considérés comme **artisans** les dirigeants des entreprises inscrites au répertoire des métiers, sous statut juridique d'entreprise individuelle ou de société.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédactrice en chef :

Claire Joutard

Crédits photos :

CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : juin 2015

ISSN : 2274-8199 (imprimée)

ISSN : 2417-1395 (en ligne)

© Insee - Direccte Paca - CRMA 2015

Pour en savoir plus

- Penaud N., Schmitt A., « Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2013 : la génération 2010 trois ans après », *Insee Résultats* n° 78-Économie, mai 2015
- Richet D., « Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création », *Insee Première* n° 1543, avril 2015
- Caste F., Chéron S., Jourdan N., « Auto-entreprises : de très nombreuses créations mais des chiffres d'affaires bas », *Analyse* n° 20, *Insee Paca*, juin 2012

